

*** Journal communal mensuel ***

Publication François Giroux

Rédaction François Giroux

Le proverbe du mois

Choisir la vie, c'est toujours choisir l'avenir. Sans cet élan qui nous porte en avant nous ne serions rien de plus qu'une moisissure à la surface de la terre.

Simone de Beauvoir.

Vie communale

Le mot du Maire

Niveau de veille saisonnière du plan départemental de gestion d'une canicule.

La période de veille saisonnière du plan départemental de gestion d'une canicule s'est ouverte le 1^{er} juin et se terminera le 15 septembre 2019.

Chaque commune ouvre un registre nominatif d'identification des personnes âgées et des personnes handicapées, vivant à domicile et souhaitant s'inscrire. Ces registres communaux ont été mis en place, depuis 2004, à l'occasion des périodes de veille saisonnière canicule et, depuis 2008, à l'occasion de la période hivernale. La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et le décret n° 2005-1135 du 7 septembre 2005 (ont également donné un cadre légal et réglementaire aux opérations de recueil par les maires des éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et handicapées qui en font la demande.

Ces décrets assignent au maire 4 missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre
- collecter les demandes d'inscription
- en assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité
- le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

La finalité du registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



Vitesse excessive

Un petit rappel est parfois nécessaire, les vitesses excessives, que ce soit dans une agglomération, dans un hameau ou sur une route départementale, sont chaque année la cause de centaines de pertes de vies humaines. Chaque conducteur doit bien savoir qu'il n'est pas seul sur terre et que nos routes ne sont pas des circuits de compétitions. Si chacun ne surestime pas ses compétences au volant et respecte les limitations indiquées (elles le sont pour le bien de tous) la sécurité n'en sera que renforcée.

Des vitesses excessives sont constatées à différents endroits de notre commune, notamment dans la traversée de Champagne, de Fontaines, de Jaufrenie et de Clauzuroux. Entre chaque village la vitesse est limitée à 80 km/h, la traversée du Pas de Fontaines à 70 km/h (D2), le centre bourg de Champagne à 50 km/h, voir 30 km/h pour la traversée du bourg Rte de Verteillac (D101) ainsi que le lotissement des Gravelles. Un radar pédagogique (cinémomètre) prêté par la direction départementale des territoires de la Dordogne (DDT) a déjà été installé février 2017 dans le bourg de Champagne février 2017, à Jaufrenie février 2018, il sera de nouveau installé dans la traversée de Fontaines (D2) du 3 au 17 juillet. La municipalité met en garde les automobilistes, si cela ne suffit pas, des contrôles de gendarmerie pourront être mis en place dans le courant de l'année.

**Syndicat d'initiative
du Canton de Verteillac**
Association loi 1901
Avenue d'Aquitaine
24320 VERTEILLAC
Tél accueil HB: 05 53 91 38 45



Programme des Balades Pédestres Découvertes saison 2019

L'association "Syndicat d'Initiative du Canton de Verteillac" vous propose, chaque jeudi de juillet et d'août une balade pédestre découverte, avec possibilité de repas à l'issue.
Les départs ont lieu à **9h30** dans la commune concernée suivant les détails précisés dans le tableau ci-après.

Conditions de participation:

- o **promenade :** gratuit respecter les consignes données par l'animateur au départ de la balade (Prévoir une tenue adaptée, chaussures, vêtements de protection, petite bouteille d'eau, **verre personnel** - (Chiens acceptés tenus en laisse)
- o **prix du repas:** adhérents 13€ non adhérents 15€ enfants moins de 12 ans 10€

La réservation pour les repas doit se faire impérativement avant **le mardi 16H00** précédant la balade, auprès du 05.53.91.38.45 (pendant les heures d'ouverture de la Communauté de Communes), ou **en pré-réserveant** lors du repas précédent.
(Attention, nombre de places limité, en fonction de la capacité d'accueil des lieux de restauration)

Programme prévisionnel sous réserves de modifications, se renseigner au préalable

date	Commune	RDV départ observations	Nb repas limité à
04/07	BOURG DES MAISONS	P salle des fêtes	60
11/07	LA CHAPPELLE-MONTABOURLET	P salle des fêtes - Mairie	80
18/07	CERCLES	P face église	80
25/07	CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	P salle des fêtes	120
01/08	ST MARTIAL VIVEYROL	P près église	80
08/08	LA CHAPPELLE-GRESIGNAC	P salle des fêtes	120
15/08	LUSIGNAC	P école RD 97E	80
22/08	NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	P salle des fêtes	120
29/08	VERTEILLAC	P salle polyvalente	125

Animation particulière

Le vendredi 30 août 2019 : voyage à la journée, organisé par le Syndicat d'Initiative à Cahors (46)
Une note particulière, précisant les modalités de déroulement de cette journée, sera diffusée ultérieurement.

Fermeture de l'Agence Postale pour congés d'été :

Agence fermée du lundi 12 août au lundi 19 août inclus.

Prochaine édition Champlume fin août.

INFORMATION IMPORTANTE

La mairie recherche à partir du 01/09/2019 un agent d'entretien (Homme-Femme) pour le ménage de la salle des fêtes, mairie, WC public. 8h par semaine, le lundi et le vendredi. Contacter la mairie 05 53 91 01 84.

Prochaine réunion du conseil mercredi 28 août à 18h30.

VIE ASSOCIATIVE

Le carnet des festivités

JUILLET 2019

SAMEDI 20 : DIMANCHE 21 ET LUNDI 22 : Fête locale organisée par le Comité des fêtes de Champagne.

AOÛT 2019

VENDREDI 2 : SAMEDI 3 : ET DIMANCHE 4 : Fête champêtre organisée par le Comité des Fêtes de Fontaines.

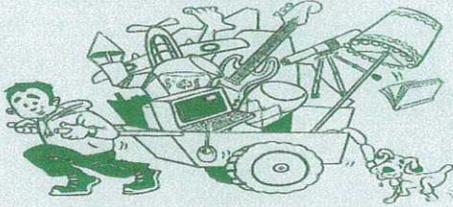
SAMEDI 31 : 20H30 salle des fêtes de Champagne et Fontaines LOTO organisé par la société de pêche de St Séverin.

COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPAGNE

A partir du samedi 20 juillet fête foraine.

DIMANCHE 21 JUILLET 2019

VIDE GRENIER



organisé par le comité des fêtes de champagne

EMPLACEMENT GRATUIT

+ UNE CONSOMMATION OFFERTE PAR VEHICULE EXPOSANT

PARTICULIER ET PROFESSIONNELS, ACCUEIL DES EXPOSANTS A PARTIR DE 6 H
CAFE OFFERT, EMBLACEMENT DANS L'ORDRE D'ARRIVEE,
(non autorisé, vente de boissons, ou restaurations quelconque)
RENSEIGNEMENT/ AU 05,53,91,06,50,

BUVETTE GRILLADES FRITES

LE MATIN CONCOURS DE LABOUR TRACTEUR ANCIEN
12 H REMISE DES PRIX

13 H REPAS SUR RESERVATION 17€, FETE FORAINE, ANIMATION DIVERS, 18 H VIN D'HONNEUR
20H30 PLATEAU REPAS 10 € A RESERVER, VERS 23 H BRILLANT FEU D'ARTIFICE etc.....

RESERVATION REPAS MR BOCQUIER 05,53,91,04,59, MR PICHON 05,53,91,06,50

CHAMPAGNE ET FONTAINES

24320

DIMANCHE 21 JUILLET 2019

15h30 : Grand Spectacle de MOTO ACROBATIQUE LAB EVOLUTION

Présenté par Bernard LABISSY

Champion du monde d'acrobaties et son coéquipier.

1h30 de spectacle GRATUIT de joie, de rire et d'émotion

DIMANCHE 23H ÉBLOUISSANT FEU D'ARTIFICE

Lundi 22 juillet

15 H 00 : Tickets de manège offerts par le Comité
des Fêtes pour les tout-petits jusqu'à 12 ans.
Manèges, tirs, Confiserie... Durant toute la fête.

La Bulle Pluriel

Mercredi 10 juillet repas mensuel (dessert préparé par Sophie)

Vendredi 16 août concert (musique Manouche) podium derrière la salle des fêtes

Mercredi 7 août repas mensuel (préparé par les épouses des musiciens)



FONTAINES FÊTE CHAMPÊTRE

Commune de Champagne et Fontaines 24

VENDREDI

20 h 45

2
AOÛT

LOTO

18 parties toutes à la Landaise

ANIMÉ PAR THIERRY

RÉSERVATIONS
LOTO ET REPAS :
06 61 16 82 74

SAMEDI

19h

3

Restauration rapide

Melon ou charcuterie
Moules ou grillades
Frites - fromage
Dessert

12 €

15^e GALA DE SOSIES

3h de spectacle gratuit avec les sosies de
Annie Cordy et de Mike Brant



ARMELLE



CLAUDE ARENA

DIMANCHE

De 7h à 18h

4

VIDE-GRENIER

20h

REPAS CHAMPÊTRE

Assiette de gésiers

PAËLLA 18 €
Fromage - Dessert

SPECTACLE DE CABARET

FEU

23h

D'ARTIFICE



LYNSHOW CABARET

3 MANÈGES GRATUIT PENDANT LES DEUX JOURS DE FÊTE

PETITS POUX & COMPAGNIE

L'assemblée générale de l'association se tiendra le mercredi 3 juillet à 17H30 local associatif.

Infos Pratiques

N° d'urgence : **POMPIERS** 18 ou 112

SAMU 15

POLICE-GENDARMERIE 17

Horaires d'ouverture mairie du lundi au vendredi de 14H à 17H30.

Site officiel de la commune-www.champagne-et-fontaines.fr

05 53 91 01 84



AGENCE POSTALE

Tous les matins Du lundi au vendredi- 9H30 à 12H30- TEL 05 53 90 45 22

PIZZA à emporter tous les samedis à partir de 18H place du champ de foires à Champagne

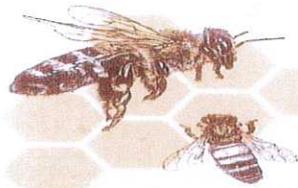
TEL 06 74 08 18 42.

Bar-tabac chez DÉDÉE ouvert 7 jours sur 7 place du champ de foire à Champagne

Domaine de Puytirel 05 53 90 90 88
reine@puytirel.com www.puytirel.net
[facebook.com/puytirel](https://www.facebook.com/puytirel)
 24320 Champagne et Fontaines

- ◆ 5 chambres d'hôtes et la table d'hôte.
- ◆ Le Restaurant ou le Domaine privatisé, sur réservation pour vos anniversaires, réunions de famille ou de travail, week-end entre amis, etc...
- ◆ Le magasin sur place avec les produits du Domaine, pour le plaisir ou à offrir, sirops, gelées, confitures, jus de pomme, et p'tites sauces végétariennes prêtes à l'emploi...

Apiculteur récoltant



Laborie Alban et Michelle
 Fontaines
 24320 Champagne et Fontaine
 05 53 90 79 45
alban.laborie@orange.fr

La Grange au Bois

Chambres & Table d'hôtes



La Grange au Bois
 Jovelle - 24320 Champagne et Fontaine
 Tél. : 09 60 41 25 11 ou 06 09 93 75 07
www.la-grange-au-bois.com



HUMOUR

Le dessin de Lionel

COIN ANGLOPHONE



**Syndicat d'Initiative
 du Canton de Verteillac**

Association loi 1901
 Avenue d'Aquitaine
 24320 VERTEILLAC

Tél accueil HB: 05 53 91 38 45



SUMMER WALKS OF DISCOVERY AND INTEREST PROGRAMME 2019

The Association, "Syndicat d'Initiative du Canton de Verteillac", organises a walk of discovery and interest every Thursday in July and August, with the opportunity to have a meal afterwards. The starting time and place are at 9.30 am in the commune concerned, in accordance with the details set out in the table below.

Conditions of participation:

- o **walk:** Free. Must comply with the instructions given by the leader at the start of the walk. (Wear shoes and suitable protective clothing in accordance with weather conditions, carry a small bottle of water, your own glass) - (dogs on a lead are allowed)
- o **Price of the meal:** Members 13€ non-Members 15€ Children under 12 10€

Reservations for the meal must be made before **4pm on the Tuesday** preceding the walk on 05.53.91.38.45 (during the opening hours of the Communauté de Communes), or should be pre-booked at the previous meal. (Please note that the number of places are limited depending on the capacity of the lunch venues)

Provisional Programme, subject to change. Please get confirmation beforehand

date	Commune	Notes on Meeting Place	No of meals limited to
04/07	BOURG DES MAISONS	Parking : salle des fêtes	60
11/07	LA CHAPELLE-MONTABOURLET	Parking : salle des fêtes - Mairie	80
18/07	CERCLES	Parking : opposite the church	80
25/07	CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	Parking : salle des fêtes	120
02/08	ST MARTIAL VIVEYROL	Parking : Near the church	80
08/08	LA CHAPELLE-GRESIGNAC	Parking : salle des fêtes	120
15/08	LUSIGNAC	Parking : School RD 97E	80
22/08	NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Parking : salle des fêtes	120
29/08	VERTEILLAC	Parking : salle polyvalente	125

Special Outing

Friday, 30 August 2019 : day trip, organised by the Syndicat d'Initiative to Cahors (46)
 A special note with all the details of this outing will be sent out later.